

## **6. Je ne peux pas respecter les horaires proposés, puis-je arriver plus tard ou partir plus tôt?**

Nous pouvons comprendre que des circonstances exceptionnelles empêchent une personne inscrite à une formation de respecter strictement l'horaire. Cela doit rester tout à fait exceptionnel, car les journées de formation sont pensées comme un programme d'ensemble et il est dommageable de fragmenter cet ensemble. La personne qui s'inscrit à une formation connaît les horaires dès le départ et il est important qu'elle se rende disponible aux moments prévus.